



**HAL**  
open science

## Licence Géographie et aménagement

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037818

**HAL Id: hceres-02037818**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037818v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Géographie et aménagement

- Université de Franche-Comté - UFC

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la nature, environnement et territoire

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Géographie et aménagement* proposée par l'Université de Franche-Comté (UFC) est une formation qui vise à préparer les étudiants aux métiers de l'aménagement du territoire, de l'enseignement et à leur fournir une culture générale et des méthodes d'analyse utiles à la préparation des concours administratifs. Elle prédispose surtout à une poursuite d'études dans le cadre du master dans les champs de l'aménagement, de l'environnement ou de l'urbanisme de l'UFC ou d'autres masters. Cette licence, adossée à l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Théoriser et Modéliser pour Aménager (ThéMA UMR 6049), mobilise une équipe pédagogique de 18 enseignants-chercheurs, 5 professionnels du domaine et 4 ingénieurs ou techniciens. Dès la première année (L1), elle est organisée en quatre parcours : 1) *Géographie et aménagement* ; 2) *Géographie et histoire* ; 3) Cours de Master en Ingénierie (CMI) *Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale* (SIGIT) ; 4) *Géographie et aménagement - Centre de télé-enseignement universitaire* (CTU). Dans les trois premiers parcours, les enseignements sont dispensés à Besançon, au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences du Langage de l'Homme et de la Société (SLHS), ainsi qu'à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Franche-Comté pour ce qui concerne le CMI. Les enseignements du quatrième parcours s'effectuent à distance via la plateforme Moodle.

## Synthèse de l'évaluation

Cette licence est bien positionnée dans le champ *Sciences de la nature, environnement et territoire*, notamment en raison des thématiques sur les milieux, l'environnement et la géographie physique qui y sont abordées. Elle est organisée en quatre parcours complémentaires par leur contenu et/ou leur pédagogie. Elle pratique une mutualisation significative de ses unités d'enseignements (UE) et dispense une solide formation en géographie avec des objectifs clairement exposés. La répartition des modalités pédagogiques (cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD)) et la progressivité des enseignements au fil du cursus sont adaptées. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique étoffée et cohérente qui associe des professionnels. Elle reste marquée par son fort ancrage local, tant du point de vue du recrutement des étudiants que de ses liens avec les milieux socioprofessionnels. En dépit de ses qualités, cette licence connaît des difficultés qu'exprime une crise importante de ses effectifs étudiants (en nombre comme en dynamique) et de validation des études (50 % des étudiants ne valident pas la 1<sup>ère</sup> année) malgré l'existence de dispositifs d'accompagnement. Ces vulnérabilités ne font pas l'objet d'une analyse critique et il manque en particulier des indications sur les réorientations et les possibilités de passerelles, notamment en direction de licences professionnelles. Les responsables de la formation cherchent toutefois des solutions dans l'ouverture d'un parcours spécifique à un CMI *Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale* (en cinq ans) qu'il est trop prématuré d'évaluer, mais ils devront l'accompagner d'une restructuration plus globale de l'offre. Pour faire face à cette restructuration, le suivi des étudiants demeure encore trop imprécis et le pilotage n'a malheureusement pas encore activé le levier de son conseil de perfectionnement.

### Points forts :

- Une équipe pédagogique cohérente avec l'offre de formation.
- Un socle d'enseignement solide avec beaucoup de mutualisations des unités d'enseignements.
- Une formation évolutive dans son organisation.
- Une affirmation de la discipline géographie à travers le CMI *Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale* qui devrait renforcer l'attractivité de la formation.
- Une ouverture satisfaisante sur les milieux socioprofessionnels.

Points faibles :

- Des effectifs étudiants en baisse inquiétante et une dynamique incertaine.
- Des effectifs portés essentiellement par un seul parcours et donc un trop grand nombre de parcours en regard de l'attractivité de la formation.
- Un manque d'interprétation et d'analyse des données chiffrées liées au taux de réussite et au devenir des étudiants.
- Absence de précisions sur le rôle et le fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Une dimension internationale marginale.
- Un dossier difficile à lire en raison de sa construction qui conduit à certains manques d'informations.

Recommandations :

Cette licence est une formation intéressante et complète dans le domaine de la géographie et l'aménagement. Cependant, il s'agit aussi d'une formation fragile qui, malgré la qualité de l'équipe pédagogique, souffre d'un manque d'attractivité et doit envisager un recentrage sur ses aspects les plus performants. Le CMI *Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale*, récemment créé, va bien dans ce sens et mérite d'être encouragé. De même, une implication accrue de l'équipe pédagogique dans des actions d'information et de présentation de la formation en amont de l'entrée à l'université, à la fois mieux ciblées et à destination d'un public plus large d'étudiants potentiels motivés, est recommandée dans le but de chercher à pallier aux faibles effectifs. Par ailleurs, le renforcement de la professionnalisation visé par la formation gagnerait d'une part à mieux associer les milieux socioprofessionnels à la formulation des connaissances et des compétences à acquérir et, d'autre part, à encourager et à développer les stages en L3. Plus généralement, pour améliorer l'attractivité de cette licence, il serait profitable de mieux assurer le lien entre la nécessité de cette formation et les objectifs de la demande professionnelle, et de mettre en place des passerelles vers des licences professionnelles. Il serait, en outre, souhaitable d'assurer un suivi plus précis des étudiants et de leur devenir à l'aide d'enquêtes menées sous l'égide du responsable de la licence après chaque année de formation. La création d'un carnet d'adresses fiables pour réaliser ce suivi après un ou deux ans permettrait de mieux connaître le devenir et l'insertion des diplômés. Enfin, comme pour les activités de recherche, puisque ThéMA est bi-sites (Besançon/Dijon), une réflexion pourrait être engagée en vue du rapprochement de cette licence avec celle de Dijon, dans une perspective d'optimisation des ressources engagées.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La structure de cette licence est tout à fait cohérente avec les objectifs d'une formation en géographie-aménagement. En soi, les quatre parcours mentionnés traduisent une complémentarité de contenu et/ou de pédagogie. Ils témoignent aussi d'un souci d'adaptation de l'équipe enseignante à l'évolution des besoins (cf. effectifs étudiants), qui se traduit par le faible nombre d'UE spécifiques à chaque parcours et une spécialisation n'intervenant qu'au semestre 6. La dynamique qui tend à reporter les moyens mobilisés par le 4<sup>ème</sup> parcours (enseignement à distance) sur le 3<sup>ème</sup> parcours (<i>Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale</i>) est bienvenue dans l'objectif de maintenir les trois « piliers » évoqués (« géographie », « systèmes d'information géographique, SIG » et « aménagement »). La répartition (CM/TD) et la progressivité des enseignements au fil du cursus (initiation, approfondissement, mobilisation/intégration des connaissances) sont adaptées.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il faut souligner le bon adossement de cette formation à son environnement socio-économique local (Conseil Régional Franche-Comté, Conseils départementaux Jura et Haute Saône, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, CAUE 25, DDT 25...).</p> <p>Cette licence de <i>Géographie et aménagement</i> ne souffre pas localement de la concurrence de brevets de technicien supérieur (BTS), de diplômes</p>

	<p>universitaires de technologie (DUT) ou de licences professionnelles. Cependant, une licence de même type existe à l'Université de Bourgogne, et le laboratoire de recherche Théma comprend des enseignants-chercheurs des deux sites (Besançon et Dijon).</p> <p>Une réflexion pourrait être menée sur l'éventuelle mutualisation de l'offre de formation, l'originalité bisontine résidant principalement dans la mise en place du parcours spécifique au <i>CMI Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale</i>, actuellement en phase de rodage, qui valorise bien les savoirs et savoir-faire des géographes (mais doit compter sur l'existence d'un autre CMI en géographie-aménagement à Avignon).</p>
Equipe pédagogique	<p>Le dossier fait apparaître une équipe d'enseignants-chercheurs (EC) cohérente (18 EC + 8 intervenants extérieurs incluant 5 professionnels) dont les compétences sont en phase avec les objectifs de la formation. Les sections du CNU concernées pourraient être mentionnées dans le dossier.</p> <p>La pluridisciplinarité porte sur le couple géographie/histoire qui est décalé compte tenu des effectifs concernés (moins de 5 étudiants par an) et pas sur le couple géographie/urbanisme-aménagement qui est pourtant au centre de l'intitulé de la formation.</p> <p>L'implication et la motivation des enseignants-chercheurs est solide ; en effet, ils assurent la prise en charge de nombreuses UE (sur 18 EC, 12 assurent des responsabilités d'UE et 2 occupent les charges de directeurs de département et de formation). De plus, les enseignants ont le souci de se former à de nouvelles pratiques pédagogiques.</p> <p>L'ouverture sur les milieux socio-professionnels est favorisée et satisfaisante pour ce niveau de formation (5 intervenants extérieurs professionnels impliqués dans les enseignements et projets).</p>
Effectifs et résultats	<p>La question des effectifs constitue le gros point faible de la formation. En quantité comme en dynamique, les données sont préoccupantes. Entre 2010-2011 et 2014-2015, les effectifs ont diminué de moitié. Il n'y a eu que 31 inscrits en L1 en 2014 et 18 inscrits pour chacune des deux années suivantes (L2 et L3). La moitié des étudiants abandonne ce cursus en L1 et l'attractivité de la formation est ensuite très faible.</p> <p>Globalement, peu de données sont disponibles sur le devenir des étudiants (insertion et poursuite d'études). Elles montrent que malgré l'effondrement des effectifs étudiants en première année, le nombre de diplômés de licence est stable (hors 2011-2012). Par ailleurs, ¾ des diplômés de licence poursuivent leurs études en master (master <i>Information spatiale et aménagement</i> (ISA) sur Besançon ou ailleurs dans d'autres domaines disciplinaires tels que le tourisme, l'urbanisme, l'environnement, la géopolitique) si l'on se réfère aux statistiques disponibles qui portent sur l'année 2011-2012.</p> <p>Enfin, le rapport indique une reprise encourageante des inscriptions en 2015-2016 en lien, semble-t-il, avec la mise en place du <i>CMI Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale</i>, mais le recul manque encore pour apprécier véritablement cette évolution.</p> <p>Dans ce contexte global, l'évocation « d'un important volume d'heures complémentaires » en perspective des faibles effectifs étudiants, milite pour un recentrage sur un ou deux parcours.</p>

Place de la recherche	<p>Le dossier comporte peu de références sur cet item, ce qui est normal au niveau d'une licence, mais l'adossement au laboratoire Théma est signalé et l'intervention majoritaire d'enseignants-chercheurs dans la formation est un élément positif. On notera cependant l'absence de cours d'initiation à la recherche.</p> <p>Le double affichage de la licence dans les champs <i>Sciences humaines et sociales</i> et <i>Sciences de la nature, environnement et territoire</i> est un positionnement bien adapté au contenu de la formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La participation des milieux socio-professionnels à la formation est un point fort de cette licence, qui est cependant à moduler selon les parcours. Des professionnels (essentiellement des collectivités territoriales mais aussi de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise</p>

	<p>de l'énergie - ADEME - ou de bureaux d'études) interviennent dans les enseignements, participent à la conduite de projets intégrateurs des connaissances, accueillent des stagiaires, ouvrent leur structure à la découverte des étudiants, contribuent aux évaluations, mais ils ne participent pas à la définition de l'offre de formation.</p> <p>Seulement un à deux diplômés par an s'insèrent dans la vie professionnelle à l'issue de la licence <i>Géographie et aménagement</i>.</p> <p>En amont, les activités proposées dans le projet personnel et professionnel constituent des prémices utiles et bien calibrés.</p> <p>La fiche Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP - est informative et clairement rédigée. Elle surévalue parfois les métiers accessibles à un titulaire d'une licence de <i>Géographie et aménagement</i> : chargé de mission ou chargé d'études en aménagement ou urbanisme relèvent plutôt d'un niveau master.</p>
Place des projets et stages	<p>Trois UE de préprofessionnalisation faisant l'objet de l'attribution de crédits européens sont présentes dans ce cursus de licence ainsi que la possibilité de réaliser un stage au niveau de la 3<sup>ème</sup> année et même plus précocement dans le cadre du CMI <i>Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale</i>.</p> <p>Cependant, l'effectivité de ces stages est variable en fonction du parcours choisi, ils demeurent facultatifs et rien n'indique dans le dossier le nombre d'étudiants concernés, la manière dont ils sont suivis et éventuellement comment ils sont évalués.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale est faible dans cette licence. Les mobilités restent anecdotiques et sans véritable cap fixé par les promoteurs de la formation. L'enseignement des langues est proposé sur l'ensemble du cursus : cinq demi UE au contenu non précisé dans les documents qui évoquent prudemment l'acquisition partielle des aptitudes dans l'apprentissage de l'anglais (communication, lecture).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement en licence de <i>Géographie et aménagement</i> est largement ouvert aux titulaires d'un baccalauréat général de tout type ; seul le CMI <i>Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale</i> propose un recrutement sur dossier et entretien susceptible de vérifier l'adéquation des candidatures à la formation. Cette procédure sélective peut s'avérer attractive pour les étudiants.</p> <p>Il n'existe pas de passerelles entre formations.</p> <p>Les étudiants en difficulté peuvent bénéficier d'un tutorat. On notera aussi l'existence d'une journée d'intégration des étudiants ainsi qu'un suivi par entretiens réguliers entre étudiants et enseignants.</p> <p>Malgré ces éléments positifs, globalement, le dispositif est un peu trop fermé, car la moitié des étudiants ne valide pas la 1<sup>ère</sup> année de licence (réorientation, abandon, échec). Il est paradoxal d'avoir une formation ouverte sur le double champ <i>des Sciences humaines et sociales</i> et <i>des Sciences de la nature, environnement et territoire</i> qui ne favorise <i>in fine</i> aucune facilité de réorientation des étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'usage du numérique classique dans la démarche pédagogique est bien intégré (mise en ligne des supports de cours, utilisation de plateformes TICE - Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, Moodle).</p> <p>L'utilisation de documentations numériques et de bases de données via l'adossement à la recherche (atelier de cartographie du laboratoire) est un élément positif.</p> <p>Le dispositif de télé-enseignement utilisé dans cette licence permet d'élargir les modalités pédagogiques et se montre adapté à une complémentarité avec la procédure de Validation des acquis de l'expérience (VAE), mais il est en cours de fermeture.</p> <p>Les conditions matérielles d'accueil de la licence sont très satisfaisantes (équipement des salles de cours et amphis, documentation, atelier de cartographie, salles informatiques...). La seule faiblesse concerne l'insuffisante disponibilité de salles pour les travaux de groupe.</p> <p>L'apprentissage et la formation continue ne sont pas mentionnés dans le dossier.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les enseignants ont testé des formules d'évaluation nouvelles (formative) mais avec un succès limité et s'appuient plutôt sur des formules certificatives classiques pour apprécier l'acquisition des connaissances des étudiants.</p> <p>Les TD et projets font l'objet de contrôles continus. Un équilibre satisfaisant des différentes modalités d'évaluation orales et écrites est mis en œuvre.</p> <p>Les étudiants handicapés bénéficient d'un tiers temps et la formation applique le régime d'examen spécifique des dispensés de contrôle continu (DCC) pour les étudiants qui ne sont pas en capacité de participer à ces contrôles.</p> <p>Des règles de compensation fonctionnent à la fois entre unités d'enseignements d'un semestre et entre semestres d'une même année, facilitant la réussite des étudiants.</p> <p>Le dossier ne comporte pas d'informations sur la mise en place d'une 2<sup>ème</sup> session en cas d'échec à la première, ni sur l'éventuelle participation des intervenants extérieurs dans le jury.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences à acquérir fait l'objet de certificats (mais le dossier ne précise pas leurs modalités de mise en œuvre). Ces compétences sont à la fois disciplinaires (géographie, aménagement, histoire, connaissances réglementaires de base) et transversales. Ces dernières sont diverses et portent sur les outils, les projets en aménagement, la pré-professionnalisation, la communication ou encore les langues.</p> <p>Les modalités d'acquisition de ces compétences ne font pas l'objet de modalités particulières. L'autoévaluation précise qu'il n'y a pas de dispositif d'évaluation transversale aux UE et que les règles de compensation opacifient parfois l'acquisition des compétences par les étudiants.</p> <p>Le supplément au diplôme de la licence <i>Sciences humaines et sociales</i>, mention <i>Géographie et ménagement</i> de Besançon suit le modèle élaboré par les instances européennes (type Europass) avec description de la formation et du socle de compétences acquises par l'étudiant, avec liste des UE et des crédits européens associés.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'université de Franche-Comté via l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante réalise des enquêtes qui permettent un suivi des effectifs étudiants et des diplômés, mais la faible participation indiquée dans le dossier (68,3 % des étudiants de licence ont répondu à l'enquête EVAL 2011-2012 de l'UFC) rend les résultats peu fiables. Par ailleurs, une enquête est réalisée à l'échelle de l'UFR, mais la procédure et le nombre de répondants ne sont pas mentionnés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Des évaluations classiques de la formation, sous forme d'enquêtes par questionnaires, sont effectuées en L1, L2 et L3.</p> <p>De plus, sous la conduite du responsable de la licence, les UE font l'objet, deux fois par an, d'évaluations par les étudiants. S'ajoute à ce processus le rôle d'interface joué par le représentant des étudiants de licence, dont la fonction est de rendre compte du ressenti des étudiants sur le contenu et l'organisation de l'année universitaire. Il résulte de ces éléments un lien étroit entre enseignants et étudiants susceptible de favoriser l'évolution de la formation.</p> <p>Par ailleurs, un conseil de perfectionnement existe formellement depuis 2013. Il réunit enseignants, étudiants et représentants du monde socio-professionnel en nombre et proportion non précisés dans le dossier et demeure une institution fantomatique dans l'expression de son fonctionnement comme dans son utilisation.</p>



# Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Nature, Environnement et Territoire** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Géographie et aménagement
L	Sciences de la vie
LP	Energies renouvelables
LP	Gestion et traitement des déchets
LP	Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
LP	Prévention des risques professionnels environnementaux
LP	Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir
M	Géographie aménagement et environnement
M	Géologie appliquée

Fait à Besançon, le 27 juin 2016.

Le Président



*Jacques Bahi*  
Jacques BAHY